

# L'INFEau

La feuille d'information sur l'eau potable

## 2019



## ROSTRENEEN

Extrait du rapport annuel 2019  
sur le prix et la qualité du service public

### TERRITOIRE

4 300 habitants

La commune organise le service d'eau potable en 2019.

La population desservie est de 4 300 **habitants**.

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020, la commune adhère au SMAEP Kreiz Breizh Argoat.



Le service est organisé par la commune en 2019

### EXPLOITATION

par la société SAUR FRANCE  
En affermage

La société SAUR FRANCE a la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien et de la permanence du service.

La commune garde la maîtrise des investissements et la propriété des ouvrages.

L'eau est distribuée à **2 100 abonnés** (+0,53 % par rapport à 2018).

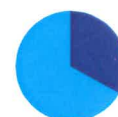


### PRODUCTION

2 ressources

- Des ressources propres à la commune : le Captage de Coadernault (Exhaure situé à Rostrenen) a fourni 94 033 m<sup>3</sup> d'eau traitée.

- Des importations des collectivités voisines d'un volume total de 189 783 m<sup>3</sup> :
  - Syndicat Mixte Kerne Uhel a fourni 189 783 m<sup>3</sup>.



LOCAL IMPOI

### DISTRIBUTION

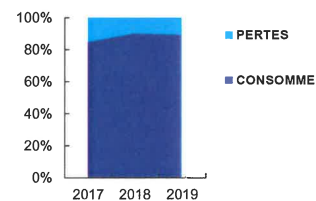
Un réseau de 96 km  
162 598 m<sup>3</sup> consommés

En 2019 les abonnés domestiques ont consommé 162 598 m<sup>3</sup> (-4,72 % par rapport à 2018) soit en moyenne **104 litres par habitant et par jour**.

Par ailleurs, un volume total de 79 226 m<sup>3</sup> a été exporté vers des collectivités voisines.

Compte tenu des fuites (pour partie inévitables) et des besoins en eau du service (purges du réseau, poteaux incendie, lavages des réservoirs, ...), **le rendement du réseau était de 86,2 %** en 2019 (il était de 90,1 % en 2018).

Le taux de renouvellement du réseau est de 0,2 %.



Rendement du réseau

### PRIX

301,69 € pour 120 m<sup>3</sup>

Le prix du service comprend une partie fixe (abonnement) et un prix au m<sup>3</sup> consommé.

Au total, un abonné domestique consommant 120 m<sup>3</sup> payera 301,69 € (sur la base du tarif du 1<sup>er</sup> janvier 2020, toutes taxes comprises). Soit en moyenne 2,51 €/m<sup>3</sup>, **+0,84 % par rapport à 2019**.

Sur ce montant, 42 % reviennent à l'exploitant pour l'entretien et le fonctionnement, 37 % reviennent à la collectivité pour les investissements et les taxes s'élèvent à 21 %.



Répartition des montants collectés